

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 08 avril 2025 à 18 heures 00 minutes
Salle du Conseil de la Mairie de Bresnay

Quorum : 7

Présents :

Mme ALBONESY Aurélie, Mme BENARD Julie, M. BENARD Raymond, M. CHERVIER Alain, Mme CREVISIER Sabrina, Mme DETERNES Adeline, Mme DJAFRI Françoise, Mme SLOMA Pascale, Mme THIÉRY Aurélie

Procuration(s) :

Absent(s) :

Excusé(s) :

Mme ALBERTINI Coraline, Mme MICHEL Annie

Secrétaire de séance : Mme SLOMA Pascale

Président de séance : M. CHERVIER Alain

Les membres du conseil signent les PV des réunions précédentes.

01 - Vote du CFU 2024

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

réuni sous la présidence de monsieur le Président, Alain CHERVIER

Investissement

Dépenses :	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	0,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	5 972,38
	Réalisé :	2 709,17
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	5 972,38
	Réalisé :	6 432,38
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0,00
Fonctionnement :	3 723,21
Résultat global :	3 723,21

VOTE : Adoptée à l'unanimité

02 - Affectation des résultats 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil d'Administration, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024, le 8 avril 2025 et arrêté ainsi les comptes,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	750,83
- un excédent reporté de :	2 972,38
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 723,21
- un déficit d'investissement de :	0,00
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	0,00

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	3 723,21
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	3 723,21
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0,00

VOTE : Adoptée à l'unanimité

03 - Vote du Budget Primitif 2025

Le dossier du BP 2025 dans son intégralité est consultable en Mairie sur demande auprès du secrétariat.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

réuni sous la présidence de Monsieur le Président, Alain CHERVIER

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 0,00

Recettes : 0,00

Fonctionnement

Dépenses : 6 023,21

Recettes : 6 023,21

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 0,00 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 6 023,21 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 6 023,21 (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité



Remarques et questions diverses :

Monsieur le Président explique la situation concernant le sinistre de la salle socioculturelle et les travaux en cours à l'Auberge de la Fontaine comme lors de la réunion du Conseil Municipal de la veille.

Le repas de cette année aura lieu le 11 novembre et sera organisé à l'Auberge de la Fontaine. Monsieur le Président et son adjointe madame SLOMA ont échangé avec les gérants, ils confirment qu'ils pourront accueillir les invités au repas du CCAS à l'Auberge de la Fontaine.

L'âge minimum pour être invité cette année est fixé à 70 ans par les membres du Comité d'Administration.

Le Secrétaire de séance,

Fait à BRESNAY
Le Président,

